

Dijon, 24 janvier 2022



Centre - Bourgogne

Direction Territoriale Centre-Bourgogne
1, Chemin Jacques de Baerze
CS 36229
21 062 Dijon Cedex

À l'attention de :

M. Bertrand SPECQ
Directeur de la DT-CB

Objet : Organisation du dialogue social dans vos services

V/réf. : Réunion de concertation du 10 janvier 2021

Monsieur le Directeur,

Le 10 janvier 2022, lors de la réunion de concertation intersyndicale, vous nous avez confirmé votre engagement du 10 décembre 2022 inscrit dans le **Protocole dialogue social Propositions formelles de la direction** par lequel vous nous annoncez mettre en place à compter de janvier 2022 des réunions par UTI, **afin d'évoquer les sujets locaux**.

Nous avons salué cette proposition dans un 1^{er} temps, et vos services nous ont demandé par mail de bien vouloir leur adresser, pour le 18 janvier 2022, les noms des binômes qui constitueraient les représentations respectives de chaque obédience syndicale représentative de votre direction.

L'intersyndicale s'est réunie le 17 janvier 2022. Elle a fait le constat qu'elle ne pouvait tenir le délai que vous sollicitiez. C'est ainsi que chaque OS a fait une réponse dans ce sens à votre service en charge du sujet.

Néanmoins, l'intersyndicale a fait le constat que le conflit qui nous oppose ne saurait se continger aux seules UTI ! Vos autres services ont aussi leurs problématiques.

C'est pourquoi, l'intersyndicale vous demande d'apprécier l'extension de cette organisation à l'ensemble de vos services et autres directions.

En vous remerciant de la prise en considération de cette demande, nous vous prions d'agréer monsieur le directeur l'expression de nos respectueuses salutations syndicales.

Pour la CGT

Signé F.Senée

cf mail 24/01/2022 à 16h01

F. Senée

Pour la CFDT

P. Blanc

Pour Force Ouvrière

M. Brochot

Pour FSE

C. Lesserteur